



# UNJSPF

United Nations Joint Staff Pension Fund

**Bulletin d'information**

**Mai 2019**

## Message de la Directrice Générale par intérim



Janice Dunn Lee

Je suis heureuse d'apporter ma contribution au présent bulletin d'information qui fournit des informations importantes sur les activités de la Caisse.

Je suis également ravie d'annoncer que le pourcentage de cas traités dans un délai de moins de 15 jours a atteint 81 % fin avril, un chiffre largement supérieur à la cible de 75 % figurant dans les indicateurs de performance du budget de la Caisse. Ceci est d'une importance capitale pour nos participants et nos bénéficiaires, et démontre que la Caisse est plus que jamais au service de ses clients.

La Caisse est également toujours réactive en cas de catastrophe, comme vous le lirez dans l'article concernant l'accident tragique d'Ethiopian Airlines. La Caisse contacte ses parties prenantes pour s'assurer qu'elles sont toutes informées de leurs droits à la suite de ce type de tragédies.

Je suis tout à fait consciente du fait que nous avons encore des progrès à faire en matière de communication. Nous avons l'intention de publier plus d'informations sur notre site internet dans les semaines à venir pour vous tenir informé en temps réel de ce qui se passe au sein de notre Caisse. Je vous invite à consulter régulièrement notre site internet. Sous peu nous allons également activer un compte LinkedIn pour diversifier nos voies de communication.

Le Comité mixte se réunira en juillet avec des sujets importants à l'ordre du jour, notamment le budget, les affaires actuarielles, les investissements et les services de prestations de la Caisse. Nous vous tiendrons informé sur ces nouveaux développements et d'autres en relation avec vos droits, vos pensions et vos prestations.

La Caisse des pensions des Nations Unies est l'une des rares au monde à offrir des prestations définies et c'est un grand avantage d'en faire partie. Sa santé financière est bien maintenue et la qualité de ses services s'améliore. Assurons-nous que les efforts des organes directeurs et du personnel de la Caisse soient reconnus à leur juste valeur.

## Message du Représentant du Secrétaire Général (RSG) pour les investissements des actifs de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies



Sudhir Rajkumar

Dans le cadre de mon engagement en faveur d'une communication proactive avec toutes les parties prenantes, j'ai fourni, et ce pour la toute première fois, un aperçu initial de nos résultats d'investissement pour 2018 dans le mois suivant la fin de l'exercice, fin janvier 2019. Cet aperçu initial a été publié sur le site Web de l'OIM (<https://oim.unjspf.org>) et sur celui de secrétariat de la Caisse. Cet aperçu était basé sur les premiers chiffres disponibles, lesquels étaient préliminaires et susceptibles de changer de manière significative. Les chiffres définitifs n'ont été disponibles que fin avril, alors que

notre comptable centralisateur indépendant tiers rassemblait méticuleusement toutes les données pertinentes et calculait différentes mesures de performance conformément aux normes du secteur. Les chiffres définitifs pour la clôture de l'exercice 2018 sont dès à présent disponibles sur notre site internet.

D'une certaine manière, ce processus est similaire à celui de la préparation de nos états financiers vérifiés qui ne sont pas finalisés avant mai ou juin de l'année suivante, après que le Comité d'audit les a examinés, a émis une opinion à leur propos, et les a présentés formellement au Comité mixte.

Ces activités sont hautement spécialisées et nécessitent des ressources considérables ; elles doivent également suivre un procédé méticuleux qui respecte les normes du secteur. Tout manquement dans le cadre de ces activités peut porter un préjudice grave à notre crédibilité, et il est par conséquent préférable de prendre le temps nécessaire pour calculer ces chiffres aussi précisément que possible. Par exemple, nous recevons des informations sur la valeur actuarielle de notre passif – une mesure au moins aussi importante que les informations relatives à la valeur de l'actif lors de la détermination de la santé financière d'une caisse de pensions – seulement une fois tous les deux ans. La raison en est l'intensité des ressources nécessaires pour cet exercice, et le coût colossal en cas de doutes sur la validité de ces chiffres, comme nous en avons fait l'expérience nous-mêmes ces dernières années.

Cela étant dit, permettez-moi de me pencher sur les résultats de nos investissements depuis le début de cette année jusqu'à aujourd'hui.

La volatilité présente sur les marchés financiers internationaux s'est prolongée et nous avons commencé l'année 2019 en force, après un quatrième trimestre 2018 difficile. Les actifs de la Caisse ont déjà rebondi pour atteindre 66,5 milliards de dollars américains au 29 avril 2019. Basé sur les chiffres préliminaires, au 31 mars 2019, la Caisse a dépassé notre objectif à long terme de 3,5 % de rendement réel (net d'inflation) en dollars américains pour les périodes passées de 2, 3, 5, 10, 15, 20, 25 et 50 ans.

Comme je l'ai déclaré précédemment lors de forums de parties prenantes, notre objectif est de nous acquitter intégralement de toutes nos obligations envers nos bénéficiaires actuel et futurs. Les versements de pensions sont effectués au cours de décennies, et les fluctuations à court terme des retours sur investissements n'ont pas un impact significatif sur ces versements de pensions tant que l'objectif à long terme est atteint.

Les marchés financiers resteront probablement volatiles à court terme pendant qu'ils es-

saient d'évaluer et de s'ajuster à la future direction des politiques monétaires et budgétaires après une décennie d'assouplissement quantitatif ainsi que de risques géopolitiques croissants à travers le monde. En même temps, notre régime entièrement financé nous offre un certain coussin financier qui nous permettra de surmonter une période de retours sur investissements moindres. Je suis sûr que le Bureau de Gestion des investissements sera en mesure de faire face à tous les défis des marchés auxquels il pourra être confronté grâce au soutien et aux encouragements de l'ensemble de ses parties prenantes.

## Causalités de l'accident d'Ethiopian Airlines : Une réaction rapide de la Caisse

Le personnel de la Caisse a appris avec grande tristesse l'accident tragique d'Ethiopian Airlines qui a eu lieu le 10 mars. Des nouvelles provenant de nombreuses sources nous sont parvenues et ont confirmé qu'un certain nombre de nos collègues étaient à bord. Nos pensées se sont d'abord tournées vers leurs familles, et notre première question a été de savoir comment les aider.

Le lendemain, le Bureau de la Caisse à Genève est devenu le centre de réception, de collecte et de validation de toutes les informations provenant de différentes sources. La communication visant à une meilleure coordination des efforts a été diffusée dans l'ensemble de la Caisse. En l'espace de quelques jours, 25 noms ont été communiqués, dont 19 identifiés au départ comme étant affiliés aux Nations Unies. Le processus de collecte d'informations plus détaillées a eu lieu. Nous avons eu recours à tous les moyens à notre disposition, que ce soit une personne-contact officielle régulière, un appel téléphonique à un collègue actuel ou ancien, ou un courriel à un responsable des ressources humaines sur le terrain. Les bureaux de la Caisse à New York et à Genève ont tous deux mobilisé toutes les ressources à leur disposition.

Notre objectif principal était de déterminer si les victimes faisaient partie de nos clients et de quelle façon contacter les familles pour leur offrir soutien et services. Certains organisations affiliés se sont manifestés et, dès la deuxième semaine, la liste des bénéficiaires et participants affectés est descendue à 13, les autres victimes n'étant pas participants ou retraités. Une personne avait également été signalée à bord de l'avion par erreur.

Nous continuons nos efforts de communication avec les organisations affiliés ainsi que les familles tout en respectant leur droit au respect de la vie privée. Nous utilisons les membres du personnel de la Caisse pour surmonter les barrières linguistiques. Nous avons communiqué en chinois, italien, allemand en plus de l'anglais et du français pour contacter les familles. Progressivement, nous avons pu contacter les organisation et les familles de nos clients, victimes de cette tragédie.

## Activités d'information : comment la Caisse veille à ce que les parties prenantes soient bien informées de leurs droits et des processus

La Caisse mène régulièrement des activités d'information, soit en personne soit par le biais de réunions par vidéoconférence, pour fournir aux participants et aux bénéficiaires des informations pertinentes et à jour sur les questions relatives aux pensions, et également pour assurer une meilleure compréhension des processus liés aux pensions.

Les visites en personne sont un élément important des activités d'information de la Caisse pour veiller à ce que cette dernière tisse des liens avec ses participants et bénéficiaires à travers le monde. Elles offrent également des réunions d'informations sur les pensions, des séminaires sur la pré-retraite, des formations sur les points focaux des pensions (le personnel des ressources humaines ou de la finance responsables pour la retraite et d'autres cas

de séparation), des réunions d'informations pour les retraités, des sessions individuelles avec des participants et des réunions avec des représentants du personnel. Les activités d'information sont également essentielles pour permettre à la Caisse de comprendre la réalité, le contexte et les préoccupations des participants et bénéficiaires travaillant dans les nombreuses régions et lieux d'affectation où la Caisse est impliquée. Les activités d'information sont organisées le plus souvent possible, sur demande, et tout particulièrement pour soutenir les bureaux affectés par les mouvements massifs de personnel, tel quand dans les cas de réduction des effectifs ou de liquidation. La Caisse vise à couvrir toutes les régions où elle œuvre, en tenant compte du nombre des participants par site et le nombre de personnes qu'elle peut joindre. Au total, les activités menées depuis le début d'année ont déjà permis de toucher 3 300 participants, bénéficiaires de la Caisse et points focaux des pensions.

Christine Höfer Cartner, Chef du Service client de New York, a rencontré les agences des Nations Unies en Jamaïque, les ressources humaines de l'UNICEF dans la région du MENA et la MINUJUSTH par le biais de vidéoconférence avant leur fermeture plus tard dans l'année, ainsi que de nombreux bureaux des Nations Unies à New York. Plus récemment, Christine, accompagnée du Chef des droits à pension de la Caisse, Bernie Sheehan, a mené une mission de communication en personne visant à fournir des formations approfondies sur les pensions aux points focaux des pensions auprès des missions de maintien de la paix recevant de l'assistance du Centre de services régional des Nations Unies à Entebbe. Ils ont également organisé des réunions d'informations et des formations au personnel et aux points focaux des pensions de toutes les agences des Nations Unies en Ouganda. Puis ils sont allés offrir leur soutien au personnel et à l'administration de la MINUAD (la mission de maintien de la paix des Nations Unies à Darfour, au Soudan) avant sa réduction drastique des effectifs en juin 2019 et sa fermeture prévue pour 2020.

Aliamane Bacar Said, Responsable financier, Chef des Services clients et de la Section de Gestion des dossiers à Genève, accompagnant M. Alan Blythe, Chef du Bureau de Genève, lors de visites d'information auprès de l'AAFFI/FAAFI de Genève, de l'UNFICYP à Nicosie, du siège du HCR de l'ONU, de l'OTICE à Vienne, de la FAO à Rome, de l'OMS à Genève et de la FICSA à Genève. Rachel Katimbo, Responsable des pensions auprès du bureau pilote de la CCPNU à Nairobi, les a également accompagnés lors d'une visite de la DEA et d'autres entités des Nations Unies basées à Addis-Abeba. Les présentations étant enregistrées et également retransmises par lien vidéo de chaque organisation affiliée, de nombreuses autres personnes auront l'opportunité de s'informer sur la Caisse.

## Ajustements aux prestations périodiques de la CCPNU le 1er avril 2019

Les prestations sont régulièrement ajustées pour tenir compte de l'inflation ; ceci est l'un des avantages que la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies offre à ses bénéficiaires.

À partir du 1er avril 2019, un ajustement de 0 % a été effectué sur les prestations périodiques de la CCPNU basé sur le mouvement de l'indice des prix à la consommation des États-Unis (IPC américain) pendant l'année allant de décembre 2017 à décembre 2018. Pour les retraités et les bénéficiaires du système d'ajustement des pensions à double filière, l'ajustement des pensions en monnaie locale au 1er avril 2019 a évolué en fonction des mouvements de l'IPC dans leurs pays de résidences respectifs, dans la mesure où le plafond des 2 % a été atteint.

N'oubliez pas que les mouvements de l'indice des prix à la consommation américain durant cette période sera pris en compte lors des calculs de l'ajustement suivant.

## Rappel important relatif au certificat de droit à prestation (CE)

L'exercice 2018 du certificat de droit à prestation est parvenu à son stade final

La Caisse a effectué son premier envoi des certificats de droit à prestation 2018 à la fin du mois de mai 2018. À la fin septembre 2018, un second envoi de formulaires CE a eu lieu pour tous les retraités et bénéficiaires pour lesquels la Caisse n'avait pas encore reçu de formulaire CE 2018 signé à ce moment-là. Tous les retraités et bénéficiaires concernés auraient dû renvoyer leur formulaire CE 2018 dûment daté et signé à la Caisse avant le 31 décembre 2018.

En vertu des procédures standard de la CCPPNU, les versements de pension seront suspendus dans les cas pour lesquels aucun document signé acceptable n'aura été reçu par la Caisse dans les délais impartis. Entre les mois de février et d'avril 2019, la Caisse a effectué un dernier suivi avec les comités des pensions du personnel et les bureaux de la FAAFI à travers le monde, les priant de les aider à localiser les retraités et les bénéficiaires pour lesquels le formulaire CE 2018 n'avait toujours pas été reçu fin décembre 2018. Toutes les prestations pour lesquelles la Caisse n'a pas reçu le formulaire CE 2018 original dûment rempli ou un autre document original signé acceptable avant la fin mars 2019 ont été suspendues, ladite suspension prenant effet avec la paie de mai 2019. Les prestations ainsi suspendues seront rétablies rétroactivement à la réception par la Caisse de la documentation nécessaire et dûment remplie.

Si vous-même ou quelqu'un que vous connaissez êtes affecté(e) par la suspension de la pension liée au formulaire CE 2018, veuillez contacter la Caisse par le biais du formulaire en ligne « Contactez-nous », fournir toutes les informations requises et sélectionner pour raison du contact la « Non-réception de la prestation mensuelle habituelle » dans le menu déroulant pertinent. Après avoir reçu votre demande, la Caisse étudiera votre dossier en priorité et vous conseillera sur les démarches à suivre pour permettre le rétablissement de vos prestations. Des informations supplémentaires à ce sujet sont disponibles sur la page Web dédiée au certificat de droit à prestation (CE) de la Caisse.

### L'exercice du certificat de droit à prestation 2019 a commencé

Selon la procédure standard, les formulaires CE 2019 seront distribués à la fin mai 2019. En fonction de votre adresse, il devrait vous parvenir entre le début juin et le début juillet 2019.

Le 31 mai 2019, le formulaire CE 2019 sera disponible en ligne dans le service en ligne (MSS) sous l'onglet DOCUMENTS pour les retraités et bénéficiaires dont les prestations ne sont pas versées par le biais du system à double filière. Des informations détaillées sur le formulaire CE dans le MSS sont disponibles sur la page Web dédiée au certificat de droit à prestation (CE) de la Caisse.

Vous pouvez vérifier si la Caisse a reçu les formulaires CE 2018 ou 2019 à code-barres que vous avez renvoyés en accédant à votre service en ligne (MSS) où le statut de la réception de votre formulaire CE annuel par la Caisse est fourni sous l'onglet « DOCUMENTS OFFICIELS ».

Des informations détaillées et à jour ainsi que des directives sur l'exercice CE annuel sont disponibles sur la page Web dédiée au certificat de droit à prestation (CE) du site Web de la Caisse.

Vous avez des questions à propos de vos droits ? <https://www.unjspf.org/fr/contactez-nous-2>